

Procès-verbal de l'Assemblée du 24 juin 2024

Le Conseil général de Grancy, régulièrement convoqué, s'est réuni à la grande salle pour débattre de l'ordre du jour suivant :

1. Appel
2. Lecture du procès-verbal du 15 avril 2024
3. Comptes communaux 2023
4. Communications de la Municipalité : information sur l'aménagement des places
5. Nominations statutaires
6. Communications du bureau du Conseil
7. Divers et propositions individuelles

Le Président, Serge Juillerat, ouvre la séance à 20h. Il annonce l'absence de la vice-présidente et de la secrétaire (remplacée par Marie-Laure Chabloz pour la prise de PV). S'ensuit un hommage à Christian Rochat, municipal pendant 20 ans et très actif dans les sociétés villageoises, décédé le 3 juin de cette année.

1. Appel

Sur 87 membres, 47 sont présents et 30 sont excusés.

2. Lecture du PV

Le procès-verbal de l'Assemblée du 15 avril est lu et approuvé par 45 voix pour et 2 abstentions.

3. Comptes communaux 2023

La parole est donnée à Michel Siegrist, Syndic : le résultat est meilleur que le budget en raison de deux éléments principaux, les rentrées d'impôts et le moindre coût pour la route de Cottens, avec un retour financier du Canton plus favorable que prévu.

La commission Gestion-Finances, par Olivier Klunge, rapporteur, livre à son tour ses observations et recommande l'approbation des comptes.

Aucune question n'étant posée, on passe au vote : 45 votes pour et deux abstentions.

4. Communications de la Municipalité : information sur l'aménagement des places

Places : Michel Siegrist décrit Grancy comme un village-centre, avec deux forces : la place de la fontaine et la place de jeux. En ce qui concerne la première, le stade d'observation (les troncs actuellement en place) démontrera si la possibilité de fermer est faisable – un embellissement avec fleurs et arbustes aura lieu courant juillet. Pendant ce temps, une réflexion est menée par la Muni pour un projet final qui sera présenté en 2025.

Vincent Devantay prend la parole à propos du projet « place de jeu » : un schéma est présenté, montrant un coin herbé, une balançoire, un toboggan et une aire de jeux pour tout-petits ; le tourniquet sera aussi remplacé. Côté Jura est prévu un terrain multisport associé à deux terrains de pétanque, de façon à avoir une place multigénérationnelle. Raison de ces changements : une mise aux normes était nécessaire, de même qu'une réponse appropriée à l'explosion du nombre d'enfants dans notre commune. Au chapitre des faiblesses du projet, une augmentation des nuisances possible, une solution à trouver pour le tournoi de pétanque ainsi que pour l'emplacement des cantines lors de grosses manifestations. Les solutions évoquées sont : règlement strict pour la nuit, création de terrains le long du bâtiment de la grande salle, et sur la propriété côté ouest. En ce qui concerne les coûts, l'investissement pourrait être absorbé par le ménage communal, sans compter la possibilité d'une rentrée de subvention.

- Micaël Berthoud veut savoir quelle sera la nature du terrain multisports, et il lui est répondu que le revêtement serait plutôt en dur, une sorte de gravier stabilisé.
- Doris Bachmann demande qu'on soit attentif au bruit du ballon de basket, et se renseigne quant à l'éventualité de placer une table de ping-pong, ce à quoi il lui est répondu que la place manque malheureusement.
- Gregory Boerio aime le côté intergénérationnel, et ajoute que des modules de street workout pourraient aussi faire venir des moins jeunes. Encore une fois, la Municipalité doit répondre que tout est normé et strictement réglementé, y compris l'espace autour des engins, et que notre problème est le manque de place.
- Johanne Cretegny remercie et souligne que c'est une richesse pour l'école aussi.

Groupe forestier Veyron-Léman

Vincent Devantay prend la parole et explique que si on a vu sur les comptes que les charges et les produits ont explosé sur ce poste, c'est en raison du bois bostryché (une partie a encore été faite sur 2024). Comme le Canton rembourse 70% du déficit sur le bois bostryché, les augmentations dépenses-revenus sont parallèles.

Le groupement Veyron-Léman, dont Vincent Devantay fait partie du comité directeur, gère 1845 hectares (ha) de surface forestière. Les coupes forcées à cause du bostryche, notamment, ainsi que des tempêtes, ont eu lieu dans toutes les communes du groupement. Bremlens, pour la petite histoire, est déjà à 300 m3 de bois bostryché, ce qui est énorme pour eux.

Au niveau des nouvelles plantations, une douzaine de variétés différentes sont plantées. Pour information, la proportion d'épicéas à Grancy est au-dessus de la moyenne, en raison de la politique d'il y a cinquante ans, mais c'est en train de baisser. Diverses subventions nous parviennent aussi, telles que celle pour plantations d'essences rares, celle pour la création de lisières, etc... En deux semaines, en 2024, on a découvert déjà 280 m3 de bois bostryché ! A noter que cela devrait baisser, car on remplace les épicéas au fur et à mesure.

Déchetterie : les travaux débiteront entre mi et fin août.

Divers par Justine Widmer : un défibrillateur est installé dans le bâtiment du collège, accessible à toutes et tous. Une soirée d'informations aura lieu le 5 septembre à 20h. Quant à la fête du 1^{er} août : on va refaire un atelier lampions entre 16h et 18h cette année.

5. Nominations statutaires

Serge Juillerat est élu par acclamation à la Présidence.

Christiane Chollet est également élue par acclamation à la Vice-présidence.

Scrutateurs et scrutatrices : la plus ancienne étant Elodie Bovey, elle cède donc la place à David Chauvy, qui passe de suppléant à scrutateur. Tatjana Kool passe suppléante, et la place de 2^e suppléant est attribuée à Clément Michoud.

Commission Gestion-Finance : le doyen, Olivier Klunge, est remercié et laisse sa place à Olivier Colomb.

M. Glauser ayant quitté la commune, il manque un suppléant ASICOVV : Johanne Creteigny se présente volontiers à ce poste de suppléante de Corinne Siegrist.

6. Communications du bureau du Conseil

Le prochain Conseil aura lieu le lundi 9 décembre 2024.

7. Divers et propositions individuelles

- Michel Devantay demande s'il est possible d'étudier le passage des véhicules devant l'habitation de Nicolas Probst à St-Denis – il y a une énorme circulation, et l'endroit est dangereux avec peu de visibilité. Le syndic répond qu'ils mettront le radar pédagogique afin d'obtenir des chiffres précis. Nicolas Probst fait remarquer que Google donne ces chemins dans les demandes d'itinéraires. Luc Lodari propose de non seulement mettre le radar pédagogique, mais aussi le vrai radar, ce à quoi il lui est répondu que, la limitation étant située à 80 km/h, il sera difficile de faire ralentir les véhicules en-deçà.
- Etienne Devantay invite toute la population au tournoi de pétanque du 1^{er} août, qui d'ordinaire comporte beaucoup plus de gens de l'extérieur que de Grancy.

La parole n'étant plus demandée, la séance est close par le Président à 21 h 10.

Le Président :

La secrétaire ad interim :